SENATE
COMMITTEES DIRECTORATE

SÉNAT
DIRECTION DES COMITÉS

CANADA

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 21 avril 2021
(3)

[*Français*]

En vertu de l'ordre du Sénat du 30 mars 2021, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui par vidéoconférence, à 16 h 8 [HE], sous la présidence de l'honorable Chantal Petitclerc (*présidente*). Cette réunion est considérée comme ayant lieu dans l'enceinte parlementaire.

Membres du comité présents par vidéoconférence : Les honorables sénateurs Black (*Ontario*), Bovey, Dasko, Forest-Niesing, Frum, Kutcher, Manning, Mégie, Moodie, Omidvar, Petitclerc et Poirier (12).

Participent à la réunion: François Michaud, greffier à la procédure, Direction des comités ; Laura Blackmore et Laura Munn-Rivard analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 30 mars 2021, le comité entreprend son examen de toute question concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général, tel que précisé à l'article 12-7(9) du Règlement. (Sujet : La mise en œuvre par le gouvernement du Canada et la réussite d'un cadre fédéral relatif à l'état de stress post-traumatique)

COMPARAÎT (par vidéoconference) :

L'honorable Patty Hajdu, c.p., députée, ministre de la Santé.

TÉMOINS (par vidéoconference) :

Agence de la santé publique du Canada :

Iain Stewart, président;

Candice St-Aubin, vice-présidente, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques.

Instituts de recherche en santé du Canada :

Dr Michael Strong, président.

La ministre fait une déclaration et, avec M. Steward, Mme St-Aubin et Dr Strong, répond aux questions.

À 17 h 12, la séance est suspendue.

À 17 h 14, conformément à l’article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour examiner un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

Le comité examine un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

À 18 h 5, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau